

## **1 988 emplois supprimés à la DGFIP = 1 988 chômeurs supplémentaires!**

Devançant les annonces du mercredi 2 octobre relatives au projet de loi de finances 2014, le Directeur général a profité du Comité Technique de Réseau (CTR), tenu la veille, pour nous communiquer le chiffre des suppressions d'emplois pour l'année prochaine. Sans intégrer les possibles vacances d'effectifs, 1 988 postes seront ainsi de nouveau détruits à la DGFIP.

Ils viennent s'ajouter aux presque 30 000 emplois déjà éliminés depuis 2002.

Voulant mettre en évidence la diminution des sacrifices exigés en la matière, le Directeur général a effectué une comparaison avec les exercices précédents: 2011: 2 677, 2012: 2 438, 2013: 2 023, 2014: 1 988 emplois supprimés !

On peut toujours se réjouir de cette décrue, mais la réalité est têtue. 1 988 suppressions d'emplois, c'est 1 988 de trop!

Dans ces explications, le Directeur général a indiqué qu'il fallait apporter une attention particulière aux collègues en contact direct avec les usagers, d'autant plus que les flux physiques dans les structures d'accueil étaient en nette augmentation. Dans les mécanismes de MAGERFIP (anciennement TSM et ORE), servant au calcul de la répartition des suppressions, le correctif accueil sera majoré pour atténuer l'impact sur ces services.

Il a également stipulé que, comme l'année passée, les efforts reposeraient pour l'essentiel sur la catégorie AetA+ et que la catégorie C, ayant jusque là beaucoup contribué, serait moins sollicitée. Pour argumenter son propos, il a souligné la hausse du niveau de recrutement des agents C passant de 960 en 2012 à 1 500 en 2013.

A aucun moment donc, il n'est envisagé de revenir sur les politiques de liquidation des emplois à la DGFIP qui plombent les Finances publiques, de reposer la question des doctrines d'emploi, la revalorisation des traitements et la reconnaissance des qualifications.

Pourtant, créer des emplois à la DGFIP, c'est juste!

Juste socialement: à un moment où les salariés subissent le gel du barème de l'impôt sur le revenu, que les retraités subissent des mesures d'austérité indistinctement de leurs capacités contributives, créer des emplois permettrait d'améliorer le contrôle fiscal, de mieux gérer la

dépense publique et d'assurer une meilleure surveillance dans le remboursement des crédits d'impôts. Le monde du travail et les couches les plus modestes ne seraient pas obligés de payer pour les fraudeurs. Juste fiscalement: alors que la fraude fiscale est évaluée à 50 milliards, connaissant une augmentation de 25% par rapport à 2008, sur la même période, les effectifs à la DGFIP ont fondu de 10%. Juste économiquement: sans aucune contrepartie en matière de création d'emplois et de salaire, le gouvernement décide, au nom de «la compétitivité», de verser un chèque de 20 milliards aux entreprises sans aucun contrôle sur l'utilisation des fonds. Créer des emplois à la DGFIP permettrait une meilleure maîtrise de l'argent public au service du progrès social, de la lutte contre le chômage et les inégalités salariales. Enfin, créer des emplois à la DGFIP, assurerait une meilleure égalité de traitement des citoyens sur tout le territoire, par la délivrance de moyens permettant de faire pleinement jouer son rôle à tout le réseau en offrant véritablement un service de proximité et de pleine compétence aux populations et aux collectivités locales.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique la mise en oeuvre d'un plan d'urgence à la DGFIP rétablissant notamment le niveau des effectifs à hauteur de celui avant fusion, pour ensuite engager de véritables négociations en faveur d'un plan pluriannuel de recrutement à hauteur des besoins.

## **Assemblée Générale de l'Union Syndicale des retraités du Finistère**

Le 15 Novembre prochain va se tenir l'Assemblée Générale des retraités CGT du Finistère. Une Assemblée Générale comme un Congrès est un moment privilégié d'échange et de débat. Echanges et débats sont nécessaires, car la situation sociale l'exige.

Pour le Gouvernement et le patronat, les retraités deviennent un coût ! Oubliés les services rendus à l'entreprise, à la nation, à la famille.

Aujourd'hui, nous sommes dans une société où le nombre des retraités grandit. Permettre au plus grand nombre de «bien vieillir», dépend des choix économiques, sociaux, environnementaux qui conditionnent la qualité de vie des retraités. Revendiquer une nouvelle citoyenneté pour tous les âges est donc essentiel.

## Compte rendu de l'entretien du 25 septembre avec Mme PY

Mme PY souhaitait cet entretien pour faire part aux OS d'une décision qu'elle avait prise (et non d'une proposition à nous soumettre) quant à la situation de la trésorerie de Saint Thégonnec. En effet une collègue de ce poste comptable a été victime d'un grave accident et sera par conséquent absente durant une période probablement assez longue.

Le service étant occupé par deux personnes ), la directrice estime devoir fermer, pour l'instant, le poste comptable et transférer l'agent à la trésorerie de Saint Martin des Champs.

Mme PY indique qu'elle ne peut maintenir un poste ouvert avec un seul agent.

Les OS ont toutes indiqué que la direction pouvait maintenir le poste ouvert en y affectant un agent en renfort. Mme PY s'y est refusée en arguant du fait

qu'elle ne disposait pas d'effectif le lui permettant. Tout au plus a-t-elle indiqué qu'il y aurait une permanence sur St Thégonnec une demi-journée par semaine, et concédant après nos réitérations qu'un renfort ponctuel serait apporté par 1 EMR les 15/10, 15/11 et 15/12.

Elle a précisé qu'elle avait contacté les élus concernés pour les en informer et qu'une rencontre avec eux aurait lieu dès qu'ils lui auraient communiqué une date de rencontre.

Depuis ceux-ci ont indiqué dans la presse locale "être surpris par une telle décision et regrettent le manque de considérations qu'entretient le service départemental des finances publiques à leur égard". (Le Télégramme de Morlaix)

**LE DESSIN DE FAUJOUR**



nvo 18 OCTOBRE 2013

-FAUJOUR-

### Un rapport alarmant sur la souffrance au travail

Un document établi par la médecine préventive sur les 145 000 fonctionnaires de Bercy, toutes branches (Finances publiques, douanes, concurrence, consommation et répression des fraudes, Insee...) et catégories confondues, tire la sonnette d'alarme sur leurs conditions de travail.

Avec une hausse de 40% des plaintes pour souffrance ou mal-être auprès des médecins du travail par rapport à 2009, le manque de reconnaissance, le stress, l'augmentation des agressions pour les agents aux guichets, les perspectives de suppressions d'emplois pour 2014 et les restructurations sont autant de facteurs qui concourent à cette dégradation.

Pour la seule année 2012, 26 agents du Ministère de l'économie et des finances ont mis fin à leurs jours et 13 tentatives de suicide ont eu lieu dans les locaux de l'administration.

.....

### L'avenir de l'industrie Agroalimentaire, enjeu pour notre économie régionale

La CGT Bretagne a pris connaissance par la presse des nouvelles mesures annoncées par le premier ministre suite à la situation catastrophique que connaît notamment l'industrie Agroalimentaire Bretonne. Si elles constituent une première avancée (apport de 15 millions d'euros pour les entreprises en difficulté) due à la mobilisation, elles restent largement en dessous des attentes et des besoins. Le premier ministre ne remet pas en cause le principe de licencier les salariés. Le gouvernement ne cherche pas les solutions au fond, d'autant que pour les plus de 1000 salariés licenciés en 2012 par Doux, seuls 28 ont retrouvé un CDI. D'ailleurs, à la demande de la CGT, le dispositif de Contrat de Sécurisation Professionnel est prolongé de 6 mois pour augmenter les chances de retrouver un emploi. Il y a aujourd'hui une confusion entre les mutations économiques et la disparition d'activités industrielles. Il ne peut y avoir de mutations industrielles sérieuses s'il n'y a pas une réflexion pour apporter de nouvelles activités sur les territoires. La sécurisation de l'emploi passe inévitablement par la responsabilité des entreprises à reclasser, former, réorienter les salariés avant leur licenciement. Si les activités industrielles, socle de l'économie, doivent évoluer, elles doivent le faire avec les salariés en leur sein, et non après les avoir licenciés. La Cgt propose que l'argent public (15 millions €) soit utilisé et contrôlé pour :

- La sauvegarde de tous les emplois, l'amélioration des conditions de travail et des salaires, et de nouveaux droits pour les salariés.
- La réorganisation des filières agroalimentaires
- La mise sous tutelle de la filière avicole Française pour son développement
- La constitution d'un pôle public financier pour développer les filières de l'agroalimentaire et de l'agriculture
- Des politiques économiques et sociales préservant la souveraineté alimentaire.